



# 44

# Formation Spécialisée du 7 décembre 2023

02 51 12 87 07

\*Formation Spécialisée en Hygiène, Santé et Sécurité et Conditions de Travail

e-mail : fo.drfi44@dgfip.finances.gouv.fr

## Pourquoi FO a boycotté cette instance ?

NB : - Concerne la santé, la sécurité et les conditions de travail, cette nouvelle instance directionnelle a remplacé le CHS-CT autrefois en inter directionnel (Douane, INSEE, DSFiPE, SRE, Kiboro ....)

### Parce que les délais de transmission des documents ne sont pas respectés !

Cette instance doit discuter du DUERP et de son Plan annuel de prévention.

La DRFiP44 ne présente son plan pour 2023 qu'au cours du dernier mois de l'année !!! C'est déjà beaucoup trop tard...

A **FO**, nous avons à cœur de prendre le temps de lire et d'analyser les remontées des agents de la DRFiP44.

Car oui, c'est un des rares moyens à leur disposition pour faire état de ce qui ne va pas : les conditions de travail qui continuent de se dégrader, la charge de travail toujours plus importante et ce du fait des suppressions massives d'emplois depuis des années et des dysfonctionnements informatiques.

Les élus en FS peuvent ensuite faire des propositions d'utilisation du budget.

### Parce que la DRFiP44 ne respecte pas ses obligations !

En effet, les nouvelles règles de fonctionnement prévoient (l'article 47 du décret de 20 novembre 2020) que désormais les instances débattent "*au moins par an de la programmation des travaux*".

Ce que la directrice n'a toujours pas fait pour cette année malgré un boycott du CSAL<sup>1</sup> d'avril 2023.

La DRFiP44 reste sourde à cette demande simple d'application de la réglementation, se contentant de faire comme par le passé, un planning imposé avec seulement les sujets qu'elle décide d'inscrire à l'ordre du jour !

1 - Comité Social d'Administration (ex-CTL)

De plus, les propositions de l'ensemble des élus ne sont d'ailleurs considérées que comme des points divers !  
Quel mépris !!!

### Le dialogue social est mis à mal dans le 44

Il devient de plus en plus difficile de défendre des dossiers d'agents en difficulté dans notre Direction.

En effet, la DRFiP44 a plutôt tendance à agiter le bâton plutôt que de faciliter le dialogue et de trouver des solutions qui permettent de sortir par le haut.

Pourtant éreintés, désabusés, démotivés les agents continuent de tenir le paquebot de la DGFIP.

Jusqu'à quand ?



## Ce boycott est un signal d'alarme !



Les élus **FO** DGFIP 44 en FS : Chrystelle TONNELIER – Agnès GUIBERT - Christel JACQUINOT - Guillaume MARTIN  
Local 2 rue du Général Marguerite - CS 13513 - 44035 NANTES cedex – : 02 51 12 87 07 (<http://www.fo-dgfip-sd.fr/044>)